

ENCORE UNE REMARQUE SUR LE VERBE VOLER = DÉROBER

L'article «A Note on French voler, to steal» de M. N. C. W. Spence¹ représente une nouvelle tentative pour trouver l'origine du verbe *voler*, employé transitivement au sens de *dérober*. L'auteur y passe d'abord en revue les hypothèses émises jusqu'ici sur l'origine et l'histoire sémantique du verbe *voler* = *âérober*, surtout celle de M. Gamillscheg² qui — vu que le verbe *voler* = *dérober* n'est constaté qu'au 16^e siècle — rejette la possibilité d'une dérivation de notre verbe du verbe latin *involare* (= prendre en possession), anc. fr. *emblem*, ainsi que celle d'une dérivation de notre verbe du nom *vola* «main creuse», proposée par Diez; Gamillscheg préfère y voir un emprunt à l'argot des malfaiteurs dans lequel le verbe intransitif *voler* = *to fly, fliegen* aurait subi un changement et pris le sens nouveau — celui de *dérober* — grâce à l'emploi euphémique du mot; mais, selon Gamillscheg, ce dernier sens de *voler* aurait été précédé du verbe *voler* employé factitivement au sens de «faire voler».

On sait que, au moyen âge, l'emploi transitif de *voler* n'était pas inconnu au langage de la vénerie, c'est-à-dire dans des termes de fauconnerie comme «voler la perdrix, voler le héron», etc, dans lesquels notre verbe avait le sens de «chasser au vol»; ce sens objectif se serait généralisé en passant à celui de *chasser* en général et, métaphoriquement — comme tant d'autres termes de vénerie, dit Nyrop³ — au sens de «faire du butin» qui semble avoir appartenu surtout à l'argot des malfaiteurs d'où il passe, au 16^e siècle, dans le français commun qui adopte *voler* au sens de *dérober*.

Cette explication étymologique du verbe *voler* = *dérober*, donnée dès 1889 par Littré et reprise par d'autres linguistes⁴ ne peut satisfaire ni Gamillscheg ni Spence qui, eux, considèrent le verbe *voler* = *dérober* comme une extension du sens intransitif primitif de *voler* = *to fly, fliegen*, extension qui se serait effectuée et aurait été conditionnée par une phase intermédiaire, à savoir celle de la transition de l'emploi intransitif à l'emploi factitif (causatif) du verbe *voler*.

Voici que surgissent de nouvelles difficultés; le premier exemple attesté de l'emploi factitif de *voler* (= *faire voler*) — qui, logiquement, aurait dû

¹ *Revue de Linguistique Romane*, XXIX, p. 19 ss, 1965.

² Gamillscheg, *Französische Bedeutungslehre*, Tübingen, 1951, p. 130. Id., *Etymologisches Wörterbuch der franz. Sprache*, sub voce *voler*.

³ Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, VI, p. 174.

⁴ v. Spence, o. c., p. 19, remarque 2.

précéder ceux de l'emploi de *voler* au sens de *dérober* — date de 1570, tandis que celui de *voler* = *dérober* est attesté déjà en 1549⁵ (*volerie* = vol, theft, Diebstahl, déjà en 1541).

Faute d'exemples du verbe *voler* au sens factitif de *faire voler* avant 1549, M. Spence suggère une hypothèse très ingénieuse: grâce à la fusion phonétique de l'ancien verbe *ambler* (= aller l'amble, to amble), et de l'ancien verbe *embler* (lat. involare, to deceive, to steal), ce dernier verbe avait pu être considéré comme la forme factitive de *ambler*, c'est-à-dire avec le sens de *faire ambler*, to cause to walk; or, par l'association inconsciente de ces deux verbes, c'était, selon Spence, un simple pas à faire que de l'étendre d'un verbe de mouvement (c'est-à-dire *ambler/embler*) à un autre verbe de mouvement (= *voler*) qui exprime d'une manière plus vive, plus expressive la vitesse et l'adresse de l'acte de *voler* (= *dérober*). Spence donne le diagramme suivant des associations en question:

Phase I (après la fusion phonétique de *ambler* «to amble» et de *embler* «to steal, to deceive»)

äbler	1. v. intr.	«to amble»	<i>voler</i>	1. v. intr.	«to fly»
	2. v. tr.	«to steal»			(case vide)

Phase II äbler «to steal» interprété comme factitif «to cause to walk»

äbler	1. v. intr.	«to amble»	<i>voler</i>	1. v. intr.	«to fly»
	2. v. tr.	«to steal»		2. v. tr.	«to steal» («to cause to fly»)

C'est ici que nous croyons pouvoir appuyer l'hypothèse de Gamillscheg et de Spence, qui, avec son explication ingénieuse, tâche d'aboutir à l'emploi factitif de *voler* (= faire voler) selon lui non attesté dans les anciens textes; dans deux de nos articles déjà⁶, nous avons étudié l'emploi factitif des verbes intransitifs en ancien français. Nous croyons avoir réussi à y démontrer l'emploi factitif aussi pour plusieurs verbes intransitifs qui, aujourd'hui, n'admettent plus un tel emploi.

Or, parmi ces verbes-là, il se trouve aussi le verbe *voler* dont l'emploi factitif est prouvé par les trois exemples suivants, antérieurs à ceux cités par Spence:

a la terre l'a jus volé

Richardz li biaux, 4724, (13^e siècle), cité déjà par Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, III, 379

il le vola tout nettement hors des archons

Froissart XIV, 143

il aloient voler des faucons et des saucres au dehors de Landres

Id., V, 251

Il n'est pas sans intérêt de constater que l'emploi factitif du verbe *voler* n'est pas inconnu non plus à l'espagnol au sens de «faire voler, faire exploser»,

⁵ v. Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, fasc. 76/77, p. 617 a.

⁶ Grad, *Über den faktitiven Gebrauch intransitiver Verba im Altfranzösischen*, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, LIX, p. 38 ss.

Id., *O rabi prepozicionalnega infinitiva z lastnim subjektom v starofrancoščini* (avec un résumé français: Sur l'emploi de l'infinitif prépositionnel avec un sujet propre en ancien français), Ljubljana, 1951.

cf.: *la minaron por tres partes, pero con ninguna se pudo volar lo que parecia menos fuerte*, Don Quijote I, 40.

Tout laisse donc croire que, à l'époque de l'ancien français, le verbe *voler* avait un double emploi: subjectif (neutre, intransitif = to fly, fliegen) et objectif (factitif, transitif = faire voler). Un tel emploi ne peut nullement surprendre, car il a ses parallèles dans l'emploi analogue des verbes tels que

croître: *Por s' (scil. de l'oncle) onor croistre m'en armai* (sujet: Tristan), Bérout, *Tristan*, 1621; *et parlerent de cest oisel que ils avoient empené et creu*, Froissart, XI, 254; encore dans Corneille: *Ce malheur toutefois sert à croître sa gloire*, Polyeucte, v. 309;

apparaître: *Le vij diable le nous ont aparü* (disent les Sarrasins de Rainouart), Aliscans, 7447; *Atant es vus un angele cui Deus i aparut* (= fit apparaître), Charlemagne, 672;

choir: *de cel poindre trois en chei*, Cleomadés, 760 (d'après Meyer-Lübke qui traduit ici le verbe *cheoir* par «zu Falle bringen» = faire choir, faire tomber); *al pont chaer fu la crieë mult dolerose*, Rou, III, 5253; *il vous donna la pierre sans vous moustier cheir*, B. Seb., XII, 383; comp., en provençal, le verbe composé *decazer* au sens factitif de faire tomber, abattre: ... *en lieys es tota la merces que m'pot sorzer o decazer*, Poésies de Cercamon, p. par Jeanroy I, 36; cf. aussi l'espagnol *caer* au sens factitif de faire tomber, renverser.

tomber: *Ainsinc chevirent de lor oste Ne l'ont autrement enossé Puis le tombent en un fossé*, Roman de la Rose, 12370; *ibid.*, 4895, 4909; *Et quant le sergent vint a lui, il le feri et le tunba a terre* (en 1398; Grands jours de Troyes; d'après Godefroy, *Dict.*, VII, 739); comp. le provençal *tombar* = faire tomber, jeter à terre, chez Bertran de Born, I, 37; comp. aussi le langage populaire moderne: tomber un adversaire, etc.

périr: *plusieurs eglises furent arses et peries*, Froissart, V, 116; *Por Dieu, ne perissons la grant honor que Diex nos a faite*, Villehardouin, 198; *Qui puist perir ne amenrir en moi le tres doulc souvenir qui m'esjoist*, Froissart, II, 294, 96; *Au nom... du Sainct Esperit qui sauva ce qu'Adam perit*, Villon, *Grand Testament*, 70; comp., en anglais, le verbe *to perish*, emprunté à l'ancien français et employé encore de nos jours aussi au sens factitif, v. O. E. D., VIII, 703:

Thies wicked men bothe haue purpost hom plainly to perisshë our londes, Des Troy, 11360 (environ 1400); *The extreme heat of the sun... perishes all vegetation*, Baker, Nile Tribut., iii. 61 (1867), etc. (v. Grad, *Notes on the Causative Use of Intransitive Verbs in English*, Zbornik Filozofske fakultete III/2, Ljubljana 1960).

échapper: *au moins me eschaperä elle (scil. la mort) de viellesce qui est molt gries*, Brunetto Latini, 593;

revenir: *Quant ot reprise sa vigor et revenu sa coulör, si li a dit, Roman des Sept Sages*, 3779; *Le chevalier... tomba a terre tout empaulmé... Sa femme luy gecta de l'eau sus le visage pour le revenir*, *ibid.*, 150; *Lors por*

revenir sa color le comancierent a beignier, Erec, 5220⁷; comp. aussi en provençal: *Et Jaufres... d'l fren al caval ostat e laissa'l a sa volontat paizer de la bella erba fresca, que l reven (= fait revenir ≡ ranime, rétablit) lo cor e l refresca*, Jaufre, dans Appel, *Provenzalische Chrestomathie*⁵, 1930, p. 16, 162, *quan fai lo dous auratge, que m reve (= rétablit, ranime) lo cor aissi*, Arnaut de Maroill, dans Bartsch-Koschwitz, *Chrestomathie Provençale*⁶ (1904), 101, 19.

Peut-on admettre, pour l'ancien français, un emploi transitif (factitif) aussi pour le verbe *venir*? Nous avons trouvé quelques exemples qui semblent parler en faveur de cette hypothèse:

An cele lande avoit un gué, Et d'autre armez estoit Uns chevaliers qui le gardoit, S'ot une dameiselle o soi Venue sor un palefroi, Chr. de Tr., *Lancelot*, 734—38;

Boi, Rasoir! Bien t'est avenu Encore n'avons nous plus venu Au premier caup nous as ratains (i. e. nous n'avons fait venir que le premier coup de vin), Jeu de St. Nicolas, 739; le passage ne semble pas clair à A. Jeanroy dans son édition.

Plus probants sont, peut-être, les exemples où le verbe *venir* apparaît à la forme infinitive dépendant d'une préposition:

ce vousis souffrir por le tuen pueple a reançon venir (i. e. pour faire venir ton peuple à la rédemption), *Aliscans*, 31;

«Frere», *fait il, or vos estuet moult sagement a maintenir por les poissons avant venir* (i. e. pour faire venir les poissons...), Roman de Renart, 1156;

Quant l'ot Marsilie, si, l'ad baiset el col, Puis si cumencet a venir ses tresors, *Chanson de Roland*, 602.

courir: *Et auquant abeissent lor tref Por la nef corre plus souef*, *Wace, Brut*, 11307;

Le cheval broche (scil. l'enfes) *par ansdeus les costés, Et il li saut quinze piés mesurez, De chevaux corre estoit bien doctrinés*, *Bueve de Hantone*, 15620;

Si frere court son cheval ou autre beste apres beste sauvage, Est. de J. de Jér., d'après Godefroy, IX, 224;

Pour le verbe composé *decorre*, on peut constater l'emploi transitif (factitif) dans l'exemple suivant: *Et si doit l'estable estre pendans por decorre toutes humours*, Br. Lat., 177.

mourir au sens factitif (= faire mourir, tuer) est fréquent dans l'ancienne langue, mais limité à l'emploi aux temps composés et à l'infinitif: *mort as mun filz*, *Roland*, 3591; *Ge vos ai morte voirement*, *Eneas*, 2089; *Tost vos avrai mort ou venchu*, *Montr., Percival*, 2127; *ce li samble granz meschiez de morir tel gent sanz raison*, *Escan.*, 20659; *Quant Loovis... vit si morir ses chevaliers e ses compaignes detrenchier*, *Gormont et Isembart*, 361; etc.

⁷ Tobler, *Vermischte Beiträge*, I³, p. 93, voit dans «sa color» le sujet (à l'accusatif!) adjoint à l'infinitif prépositionnel «por revenir»; Lerch aussi, dans sa *Historische französische Syntax*, II, p. 154, traduit: «damit seine Farbe zurückkehre»; ils n'admettent que l'emploi intransitif du verbe *revenir*, mais nous croyons que son emploi transitif (factitif) est mis hors de doute par nos exemples cités ci-dessus.

L'emploi factitif du verbe *mourir*, mis en doute par Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, III, 379, peut être prouvé par l'exemple suivant:

Et se sont mort (scil. les deux chevaliers) *par derverie Et si estoient bon ami N'a pas encor mois et demi; Ochis se sont et depechié*, Perceval, 988—91, où *mourir*, dans sa forme réfléchie, exprime une action réciproque et se trouve employé pour son synonyme *ocire* (comp. le vers 991!); la construction passive, elle aussi, prouverait l'emploi transitif (factitif) de notre verbe, comp.: *un brief o le cors par quoi len peust savoir qui la damoiselle est et coment ele a esté morte*, La Queste del Saint Graal, 242, 21; une autre preuve serait fournie par l'emploi du verbum vicarium *faire* dans l'exemple suivant: *J'ai mort ton frere, aussi ferai ge ti*, Huon de Bordeaux, 858; s'il faut, selon Meyer-Lübke, comprendre la construction «j'ai mort ton frere» comme «j'ai ton frere comme mort (qui est mort)» («ich habe deinen Bruder als toten») — ce qui, selon Meyer-Lübke, ne correspond pas exactement à «j'ai tué ton frere» — on ne s'attendrait pas au verbe substitut *faire*, mais *avoir*: *aussi aurai ge ti*.

vivre: dans l'ancienne langue l'emploi factitif de ce verbe est limité à l'infinitif: *J'ocit ma char por l'ame vivre* (= pour faire vivre, pour nourrir l'âme), Barl. et J., 4024; *ot assez... a le et a son enfant vivre* (= à nourrir elle et son enfant), N. D. Chartr., 77; *et avoit dedens trouvé de toutes pourveanches pour vivre le roy et toute l'ost un mois*, Froissart, VI, 254; III, 13; 392; *il ont forment a vivre lonc tans mout de gens*, Sone, 3206; *et lour donna rentes pour elles vivre*, Joinville, 48 oe; *En ce paradis delitable nostre sires i mist un fleuve... herbes, arbres... pour vivre creature humeine*, Prise d'Alexandrie, 6301; etc. Dans tous ces exemples, l'infinitif *vivre* a le sens factitif (transitif) (= faire vivre, nourrir), considéré comme tel déjà par Scheller, tandis que Tobler, Lerch et d'autres y voient des infinitifs intransitifs accompagnés d'accusatifs sujets; c'est ainsi que, dans le premier des exemples cités ci-dessus, «l'âme» représenterait le sujet de l'infinitif «vivre».

Mais nous croyons que l'emploi transitif (factitif) du verbe *vivre* dans nos exemples est confirmé par l'emploi réfléchi de ce verbe en ancien français: *se vivre* = se faire vivre, se nourrir, comp.: *Li miel decouraient des chesnes don abondamment se vivaient*, Roman de la Rose, 8377; *ibid.* 11320; *un precieus vessel et si merveilleux que de la grace de lui se vivoient presque tuit*, La Queste del Saint Graal, 83, 32; *ils ne se sauroient vivre se le clergie n'estoit*, Froissart, XI, 252; *les sauvages qui se vivent de devorer illuec arrivent*, *Id.*, I, 264, 1534. Comp. aussi l'infinitif substantivé *vivre(s)* qui, dès l'époque ancienne, a le sens concret de «choses qui servent à la subsistance, nourriture»: *Ils habondent de tous vivres*, Girart de Rossillon, 53; *Se del vivre ne trovon ci, n'i a neient del sejourner*, Eneas, 350; *se il fuissent passet, il ne sceuissent ou fourer, ne recouvrer de vivres*, Froissart, III, 459, etc.

Ces quelques exemples intéressants suffisent, croyons-nous, à démontrer que de nombreux verbes français qui aujourd'hui n'ont qu'un emploi de «neutre» (subjectif, intransitif) pouvaient avoir, dans l'ancienne langue, aussi un emploi d'«actif» (objectif, transitif). Brunot, *Hist.* I 236, a raison de constater: «Comme aucune différence de nature ne sépare, dans la plupart des

cas, transitifs et intransitifs, à toute époque un verbe passe d'un de ces états à l'autre, et des verbes intransitifs en latin se sont trouvés transitifs en ancien français. Je ne parle même pas de cas où des verbes qui comportaient le datif en latin se construisent en français avec l'accusatif... mais de cas où il semble que l'idée exprimée par le verbe soit purement subjective et ne puisse, par conséquent, passer à un objet. Il faut noter qu'alors le passage se fait cependant, grâce en particulier à la très grande faculté qu'a le verbe français, comme le verbe grec, de prendre le sens factitif. C'est ainsi que *mourir* signifiera *faire mourir* ou *tuer* et par là deviendra transitif.» Comp. Id., *La langue et la pensée*, p. 311: «Un même verbe a souvent les deux emplois (scil. subjectif et objectif)... La volonté de les (= les verbes) enfermer dans des classes bien distinctes remonte à Vaugelas, qui condamnait: croire quelqu'un, sortez mon cheval. etc., etc.»

En effet, la construction objective des verbes cités ci-dessus dans l'ancienne langue a été supprimée grâce aux efforts des grammairiens du 17^e siècle, Vaugelas surtout, qui a élevé des règles contre cette «erreur». Mais on sait que, aujourd'hui encore, la double construction — subjective et objective — est possible, bien que restreinte dans quelques cas, pour des verbes comme p. ex: cesser, commencer, descendre, empirer, monter, passer, (r)entrer, retourner, vieillir, etc.

Pour finir: le verbe *voler* aussi faisait un emploi transitif (factitif) en ancien français; et grâce à l'évolution sémantique et à l'emploi euphémique, l'ancienne construction objective continue dans le transitif moderne *voler* = *dérober*.

Povzetek

Izvor francoskega prehodnega glagola *voler* = *dérober*, ukrasti, je iskalo že več romanistov, od Dieza pa nazadnje do W. Spencea, ki se v članku «A Note on French *voler*, to steal» v *Revue de Linguistique Romane* XXIX (1965), p. 19 ss, tudi ukvarja s tem vprašanjem.

Spence zavrača možnost izpeljave glagola *voler* = *dérober* iz samostalnika *vola* = *main creuse*, kot je to predlagal Diez; odklanja tudi možnost nastanka našega glagola iz lat. *involare*, stfr. *emblem*, ukrasti, ker se *voler* = *dérober* pojavi šele v zapiskih iz 16. stoletja; Spence rajši povzame domnevo E. Gamillschega, ki misli, da gre pri našem glagolu za evfemistično rabo prvotnega neprehodnega glagola *voler* iz lat. *volare*, leteti; takšna raba pa je seveda pogojena z vmesno semantično stopnjo, ki naj bi jo predstavljala tranzitivna raba prvotnega intransitivnega glagola *voler*, in sicer tako imenovana faktitivna (kavzativna) raba, tj. *voler* = *faire voler*.

Toda prvi primer faktitivne rabe glagola *voler* je vsaj doslej zabeležen šele za leto 1570, medtem ko je *voler* = *dérober* ugotovljen že za leto 1549 (*volerie* = *vol*, tatvina že za 1541). Zato skuša Spence na zelo domiselni način razložiti, da je *voler* = *dérober* nastal pod vplivom dveh drugih, semantično sorodnih glagolov, tj. *ambler* iz lat. *ambulare*, hoditi, kljusati, in *emblem* iz lat. *involare*, ukrasti; oba ta homonimna glagola (v izgovoru *äbler*) naj bi se namreč bila povezala, in sicer tako, da je *emblem* začel veljati za tranzitivno (tj. faktitivno) obliko glagola *ambler*; slična asociacija pa naj bi se bila — prav po vzorcu *emblem* = *faire ambler* — razvila tudi pri prvotno samo intransitivnem *voler*, ki bi bil dobil tudi faktitivni pomen, tj. *voler* = tudi lahko *faire voler*.

Vendar pa ugotovi avtor te razprave faktitivni pomen intransitivnega *voler* s tremi primeri, ki segajo še v dobo pred 1570; tako npr. iz 13. stoletja v romanu

Encore une remarque sur le verbe voler = dérober

Richarz li biaux: *a la terre l'a jus volé*, 4724, itd. (glej ostala dva primera v francoskem delu članka!). Avtor tudi omenja, da tudi španščina pozna (še danes) faktitivno-tranzitivno rabo glagola *volar*.

V podkrepitev domneve, da je *voler* v starem francoskem jeziku poznal tudi faktitivno rabo — iz katere se je v argoju nižjih slojev lahko razvil pomen *voler* = *dérober* tudi brez zgoraj navedenega vzorca *ambler/emblar* — navaja avtor primere enake rabe tudi za nekatere druge, danes samo intransitivne glagole kot npr. *apparaitre, choir, courir, croître, échapper, mourir, périr, revenir, tomber* in *vivre*; pri vseh teh glagolih so šele slovníčarji 17. stoletja napravili konec njihovi dvojni rabi, kot to ugotavlja že F. Brunot. Pri *voler* pa zaradi semantičnega razvoja in evfemistične rabe stara faktitivna konstrukcija še danes živi v tranzitivnem *voler* = *dérober*.

Podrobnosti gl. v francoskem delu članka.